



Le site de Corsept - Léa Paly

## Utilisation des archives pour analyser l'évolution du paysage à travers des indicateurs sur deux zones humides littorales françaises

Léa Paly<sup>1</sup>

1. UMR ESO, UMR BAGAP, Université d'Angers, Institut Agro Agrocampus Ouest, Angers - France. [lea.paly@agrocampus-ouest.fr](mailto:lea.paly@agrocampus-ouest.fr)

Oratrices : Léa PALY

Les espaces littoraux ont été le lieu de changements majeurs en termes d'usage du sol et de paysage, particulièrement sur les zones humides littorales en raison d'interventions humaines (processus de drainage, confinement, création de polders, etc.) entre le XVIIe et le XXe siècle. Depuis 1960-70, de nouvelles perspectives et représentations ont conduit à la préservation des zones humides littorales. La prise en compte des changements historiques semble essentielle pour assurer une gestion adéquate, voire une restauration, de ces espaces naturels.

Dans ce travail, les paysages naturels de zones humides littorales protégées sont analysés à travers une approche géo-historique. Cette démarche vise à identifier les rythmes d'évolution (permanence, inertie, trajectoires forcées, etc.) afin de montrer comment ces paysages ont été conjointement développés par la nature et la culture, jusqu'à nos jours.

Les plans et les cartes historiques constituent la donnée élémentaire de cette approche. Lorsqu'il est parfois difficile de trouver des archives à l'échelle locale, certaines des cartes nationales relevées au cours du XIXe siècle peuvent être utilisées pour analyser les paysages du passé. Le plan cadastral napoléonien est suffisamment précis pour être géoréférencé et numérisé, ce qui fournit des données sur l'occupation des sols du XIXe siècle.

Dans cette communication, des cartes du XVIIe au XXIe siècles sont utilisées pour souligner les "zones de changement" des espaces naturels à grande échelle ; et le plan cadastral napoléonien et la carte de Coumes 1850 sont utilisés pour montrer et localiser les changements de paysage à fine échelle. Les premiers résultats portant sur deux zones humides littorales, les étangs de Penfoulic (29) et marais de Corsept (44), sont présentés sur la base des méthodes décrites ci-dessus.